

leur capacité à faire face à une crise d'une telle ampleur et à ses conséquences à long terme.

7. La COVID-19 révèle aussi que les réformes des systèmes de protection sociale des pays arabes souffrent toujours de lacunes et de défauts qui empêchent ces systèmes de répondre de manière adéquate aux besoins, notamment ceux des femmes, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées ainsi que d'autres groupes vulnérables.
8. La COVID-19 a causé des pertes d'heures de travail équivalentes à 17 millions d'emplois perdus en plus des 14,3 millions de personnes déjà au chômage dans la région. Cette situation a les effets les plus graves sur les travailleurs du secteur informel, les travailleurs migrants et les travailleurs réfugiés ou déplacés dans leurs pays.
9. La pandémie souligne enfin la nécessité pour la région de faire un meilleur usage des technologies numériques et innovantes pour l'enseignement à distance, l'innovation commerciale et une meilleure gestion du secteur public, entre autres.

Mesures essentielles

10. Malgré ces problèmes, la riposte à la pandémie de COVID-19 est une occasion de résoudre des conflits de longue date et de remédier aux faiblesses structurelles pour pouvoir « reconstruire en mieux ».
11. La présente note de synthèse recommande quatre ensembles de mesures prioritaires dans le cadre de la riposte à la COVID-19.

Premièrement, prendre immédiatement des mesures pour freiner la propagation de la maladie, mettre terme aux conflits et fournir une aide humanitaire aux plus vulnérables, telles que : interventions sanitaires d'urgence et renforcement des soins médicaux ; respect de l'appel à un cessez-le-feu immédiat ; aide humanitaire aux personnes vulnérables, notamment les réfugiés et les personnes déplacées dans leurs pays et les communautés hôtes ; soutien d'urgence aux personnes et ménages les plus vulnérables ; mesures pour assurer la continuité de l'accès à l'éducation ; et dispositifs garantissant un meilleur accès aux financements, tels qu'un fonds

l'innovation ; dans les droits de la femme, pour qu'ils soient égaux à ceux de l'homme, et dans la participation de la femme à la société ; et dans l'éducation et l'emploi pour les jeunes.

Troisièmement, stimuler la relance économique en réinventant le modèle économique régional pour qu'il favorise des économies plus diversifiées, plus productives et plus vertes, qui apportent une valeur ajoutée, utilisent la technologie, innovent et investissent dans le capital humain et l'infrastructure. Il faudrait ainsi créer des emplois décents et durables ; introduire une imposition progressive ; éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles ; renforcer les secteurs de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie ; renforcer la résilience ; et mieux prendre en compte les risques climatiques. Il faudrait également soutenir les efforts du secteur privé pour préserver l'emploi et stimuler l'économie.

Quatrièmement, saisir l'occasion pour accorder la priorité aux droits humains et créer des institutions publiques plus efficaces, plus réactives et responsables qui donneront confiance aux citoyens et renforceront

caux 2012 Tf1 0 0 1 37 0 5 95.4 841.8 rev MBB 12 Tf1 0 0